



Rapport  
d'Activité

**2023**

Rapport  
d'Orientation

**2024-2025**

64<sup>ème</sup> Assemblée  
Générale ordinaire  
20 juin 2024





# SOMMAIRE

Mot du Président	P.4
Glossaire	P.6
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023</b>	<b>P.7</b>
L'essentiel de l'année 2023	P.8
Les chiffres clés de l'association en 2023	P.10
Direction d'activité ATLV Accompagnement tout au long de la vie	P.16
Direction d'activité LVS Logement Vie Sociale	P.25
Direction de soutien aux parcours et à la transformation – DSPT	P.31
<b>RAPPORT D'ORIENTATION 2024</b>	<b>P.37</b>
Remerciements	P.43

# MOT DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur, chers adhérent(e)s,

J'ai le plaisir de vous inviter à **l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Adapei-Aria de Vendée, qui se tiendra le jeudi 20 juin 2024 à partir de 18h à la Longère de Beaupuy, à Mouilleron-le-Captif**. Les personnes accompagnées, les parents ou familles, les amis, les professionnels, les financeurs et les partenaires y seront les bienvenus. Je tiens à tous les remercier pour leur implication et l'intérêt qu'ils portent à l'Adapei-Aria.

Au cours de cette Assemblée Générale, Olivier CLAUDON, notre nouveau Directeur Général, et avec lui les membres du Comité de direction présenteront le rapport d'activité et

le rapport social 2023. Patrick GERVIER, trésorier, présentera le rapport financier 2023 et moi-même le rapport d'orientation 2024-2025. Nous vous informerons sur ce que l'association a fait en 2023 et sur ce qu'elle envisage de faire dans l'année qui vient. D'autre part, comme tous les 2 ans, des élections auront lieu pour renouveler la moitié des membres du Conseil d'administration.

**Vous, les adhérent(e)s, par votre vote, vous pourrez donner votre avis** sur ces rapports et ces candidatures, qui sont portés et validés par le Conseil d'administration. Le vote sera électronique.

**Fin mai ou tout début juin, vous recevrez vos identifiants** pour vous connecter au site de vote électronique. Depuis ce site, vous aurez alors accès à la lecture des rapports, ainsi qu'à la présentation des candidats à l'élection et leurs motivations.

**Sur ce site, le vote sera ouvert du jeudi 6 juin 14h au jeudi 20 juin à 19h30, jour de l'Assemblée.**



Merci à vous, qui êtes adhérent(e)s, en cotisant. Par votre adhésion :

- > **Vous soutenez et, par votre vote, vous participez à la vie de l'Association Adapei-Aria de Vendée**, acteur majeur au service des personnes en situation de handicap en Vendée depuis plus de 60 ans.
- > **Vous faites entendre la voix des personnes en situation de handicap, ainsi que celles de leurs familles et de leurs proches, auprès des pouvoirs publics.** C'est le fait de l'affiliation de notre association au mouvement parental Unapei. Un grand nombre d'adhérent(e)s est une force qui compte à tous les échelons des instances de décisions politiques concernant le handicap, partout en France.

Le 26 septembre prochain, vous serez à nouveau conviés à une Assemblée Générale. Je vous présenterai le Projet Associatif 2024-2028, préparé et validé par le Conseil d'administration. Il sera soumis à votre délibération pour approbation.

Comme vous, j'espère de tout cœur que bien d'autres personnes concernées par l'Adapei-Aria vont nous rejoindre en adhérant à l'association. **A nous tous de les convaincre !**

Je vous souhaite une bonne lecture de ces rapports et je vous donne rendez-vous le jeudi 20 juin 2024.

*Pierre Blanchard,  
Président de l'Adapei-Aria de Vendée*

# GLOSSAIRE

**AGEFIPH** : Association nationale pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés

**ANAP** : Agence Nationale d'Appui à la Performance

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ATC** : autorités de contrôle et de tarification

**ATLV** : Apprentissage tout au long de la Vie

**CA** : Conseil d'Administration

**CAMSP** : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

**CAP EMPLOI** : Organisme de Placement Spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs

**CD** : Conseil Départemental

**CDAPH** : Commission des droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées

**CH** : Centre d'habitat

**CHS** : Centre hospitalier spécialisé (CHS Georges Mazurelle à la Roche sur Yon)

**CMP** : Centre Médico-Psychologique

**CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

**CVS** : Conseil de la Vie Sociale

**DAAME** : Dispositif d'Appui et d'Accompagnement Médico- Educatif

**DAMPP** : Dispositif d'Accompagnement aux Mesures de Prévention et de Protection

**DAS** : Dispositif d'Accompagnement Spécialisé

**DATAE** : Dispositif d'Aide par le Travail et d'Accompagnement vers l'Emploi

**DATE** : Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation

**DATLV** : Direction Apprentissage tout au long de la Vie

**DDAVS** : Dispositif Départemental d'Accompagnement à la Vie Sociale

**DEC** : Direction de l'Enseignement Catholique

**DDETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

**DLVS** : Direction Logement Vie Sociale

**DMS-HP** : Dispositif Muti-Services Handicap Psychique

**EA** : Entreprise Adaptée

**EMM** : Equipe Mobile de Médicalisation

**EMCSS** : Equipe mobile de coordination des soins et en santé

**EN** : Education Nationale

**ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

**ESMS** : Etablissements et services médico-sociaux

**FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé

**FV** : Foyer de Vie

**FH** : Foyer d'Hébergement

**FS (FHS)** : Foyer de Semaine/ Foyer d'Hébergement de Semaine

**GCS** : Groupement de Coopération Sanitaire

**GTN** : Groupe Technique National

**HAD** : Hospitalisation à Domicile

**HANDI-PÉPITE** : Plateforme d'évaluation Professionnelle et d'Inclusion vers le Travail et l'Entreprise

**IME** : Institut Medico Educatif

**IEM** : Institut d'Education Motrice

**LAC** : Logement Autonome Citoyen

**LVS** : Logement Vie Sociale

**Maphav** : Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Vieillissantes

**MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MJPM** : Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

**MR** : Maison Relais

**OETH** : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

**PACTE** : Plateforme d'appui, de coordination territoriale et d'évaluation

**PCPE** : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

**RA** : Résidence Accueil

**SAAAIS** : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (handicap visuel)

**SABA** : Service d'Accompagnement Budgétaire et Administratif (service du DAMPP)

**SA-ESAT** : Section Annexe d'ESAT

**SAJ** : Service Accueil de Jour

**SAMP** : Service d'Aide aux Majeurs Protégés (Service du DAMPP)

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

**SESSAD** : Service d'éducation Spécialisée et de Soins A Domicile

**SIFFP** : Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

**SSESD** : Service de Soins et d'éducation Spécialisée à Domicile (handicap moteur)

**SSEFIS** : Service de Soutien à l'éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire (handicap auditif)

**TND** : Troubles du neurodéveloppement

**TSA** : Troubles du Spectre de l'Autisme

**UAT** : Unité d'Accueil Temporaire

**UEMA** : Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec Autisme

**UHTT** : Unité d'Hébergement Temporaire et Transitionnelle (du DMS-HP)

**UIP** : Unité d'évaluation d'initiation et d'Insertion Professionnelle (du DMS-HP)

**UMSS** : Unité Mobile de Soutiens Spécialisés (du DMS-HP)

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ 2023**

# L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2023

## FÉVRIER

LANCEMENT DE CAP RÉPIT  
AVEC AUTRES ASSOCIATIONS  
CO-PORTEURS



## 6 JUIN

CŒUR DES JEUX AVEC L'IME  
D'OLONNE ET DE CHALLANS



## 24-26 MAI

CONGRÈS UNAPEI À NANTES,  
L'ADAPEI-ARIA DE VENDÉE  
ACCUEILLE UN CIRCUIT DE  
VISITE À L'IME D'OLONNE SUR  
MER



## 4 AVRIL

OUVERTURE DE L'UEMA  
À LUÇON - UNITÉ  
D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE  
POUR ENFANTS AUTISTES  
AU SEIN DE L'ÉCOLE JEAN  
MOULIN



## 10 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX



## 6 AVRIL

JOURNÉE SPORT INCLUSIF  
AU LYCÉE LES ÉTABLIÈRES EN  
PARTENARIAT AVEC L'IME LA  
ROCHE SUR YON



## 2 JUIN

FOIR'À ZIK MARCHÉ  
CONCERT ORGANISÉ  
PAR L'IME LES  
HERBIERS

## 22 JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## AVRIL

OUVERTURE DE LA PCO-TND 7-12 PLATEFORME  
DE COORDINATION ET D'ORIENTATION POUR  
ENFANTS DE 7 À 12 ANS AVEC SUSPICION DE  
TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX

## SEPTEMBRE

CAMPAGNE NATIONALE  
J'AI PAS ÉCOLE



## NOVEMBRE

SEEPH - SEMAINE EUROPÉENNE DE L'EMPLOI  
DES PERSONNES HANDICAPÉES :  
VISITE DE LA CPME VENDÉE À ESATCO SITE DE  
LA ROCHE SUR YON LES BAZINIÈRES

### 15 SEPTEMBRE

20 ANS CENTRE D'HABITAT D'AIZENAY



### 30 SEPTEMBRE

RAIDOTO AVEC LE CENTRE  
D'HABITAT DE POUZAUGES



### 23 JUIN

INAUGURATION PENSION DE FAMILLES À  
LA ROCHE-SUR-YON - MAISON RELAIS ET  
RÉSIDENTE ACCUEIL



### 28 SEPTEMBRE

COMITÉ PARTENARIAL DE  
L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ



### 11 OCTOBRE

20 ANS DU RÉSEAU  
RADARS - RÉSEAU D'AIDE  
DÉCISIONNELLE AUX  
RÉPONSES SOCIALES -  
AVEC LE DAMPP

## OCTOBRE

OPÉRATION BRIOCHES



# LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION EN 2023

## RESSOURCES HUMAINES



**1652**

SALARIÉS SUR LE  
DÉPARTEMENT

## ACCOMPAGNEMENT ET EMPLOI



**+ 5000**

PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

## LOCALISATION



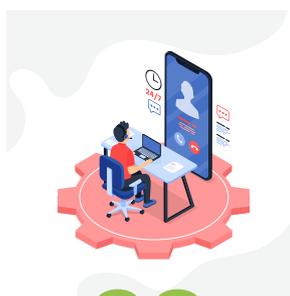
**50**

ÉTABLISSEMENTS  
ET SERVICES



**550**

ADHÉRENTS



**23**

ADMINISTRATEURS



**102**

IMPLANTATIONS  
GÉOGRAPHIQUES  
SUR LA VENDÉE



**1400**

PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES  
DANS LEURS  
PARCOURS D'ACCÈS OU DE  
MAINTIEN À  
L'EMPLOI



**900**

ADULTES BÉNÉFICIAINT  
D'UNE PROTECTION  
JURIDIQUE



**3000**

PLACES  
EN ÉTABLISSEMENTS  
ET SERVICES

# PROPOS INTRO DUCTIF

**Olivier CLAUDON,**  
**Directeur Général**



L'année 2023 a été fortement marquée par plusieurs événements qui se sont combinés pour aboutir, à l'initiative du Président et des membres du Conseil d'administration, à une révision des ambitions et du calendrier de transformation de l'offre, une recomposition du Comité de Direction, réellement opérationnelle depuis le 7 décembre, et à une politique de maîtrise des coûts et de retour à l'équilibre.

La note politique approuvée par les membres du Conseil d'administration le 30 janvier 2023 a, de ce point de vue, marqué un virage dans la stratégie de transformation de l'offre de notre association en l'adaptant aux réalités économiques de notre situation, en prenant en compte la volonté, les orientations et les attentes de nos autorités de tarification et de contrôle, mais aussi celles des familles, exprimées lors des rencontres organisées en janvier 2023 et à notre capacité à conduire, dans un contexte d'instabilité forte de la dirigeance, une mutation profonde de notre organisation.

L'audit diligenté par le Conseil Départemental de la Vendée et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire a confirmé les fragilités de notre association :

- Une structuration autour de « dispositifs » non reconnus juridiquement qui ne permet pas une lisibilité réelle de notre fonctionnement et de l'allocation des moyens,
- Une activité marquée par l'accueil d'usagers dépendants ou vieillissants qui nécessite des moyens accrus dont une partie non financée,
- Une situation déficitaire structurelle pour les Centres d'habitat,
- Une activité inférieure aux objectifs CPOM, même avant la crise sanitaire, et une absence de visibilité sur les causes de la faiblesse des taux d'occupation,
- Des résultats fragiles hors éléments exceptionnels, et qui peuvent se dégrader rapidement (jeunes en aménagement Creton sur les IME)
- Des déficits significatifs sur les Entreprises Adaptées, dont le volume d'activité est insuffisant pour couvrir les frais fixes,

- Un taux d'encadrement hétérogène et supérieur aux valeurs moyennes nationales, sur plusieurs établissements bien que leur taux d'occupation soit faible
- Une capacité d'autofinancement insuffisante permettant juste de rembourser les emprunts, conduisant au décalage de plusieurs projets d'investissement.
- Le recours massif, surtout pour certains établissements sociaux et médico-sociaux, à des CDD et intérim (arrêts maladie courts, gestion des congés et modulation)

Sur la base des constats de l'audit, nous avons tracé, en accord avec nos autorités de tarification et de contrôle, une trajectoire de retour à l'équilibre.

LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE, APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 26 JUIN 2023, ET VALIDÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ EN DÉBUT D'ANNÉE 2024, COMPREND 9 FICHES ACTIONS :

<b>1- Siège et Système d'Information</b>	Objectifs : Réduction des dépenses et répartition clarifiée
<b>2- Optimisation de la gestion du patrimoine</b>	Objectifs : Économies d'énergie et mutualisation de bâtiments
<b>3- Planification de temps de travail et accord sur la durée du temps de travail</b>	Objectifs : Réduction des CDD et de l'intérim. Optimisation de la planification. Révision des accords d'entreprise sur le temps de travail – vigilance sur le climat social
<b>4- Optimiser la politique de remplacement</b>	Objectifs : Évaluer le retour sur investissement des postes de chargé de planification. Créer et évaluer la création d'un pool de remplacement.
<b>5- Entreprises adaptées</b>	Objectif : Atteindre le retour à l'équilibre financier Évaluation chiffres d'affaires et étude financière en cours
<b>6- Pilotage de l'activité</b>	Objectifs : Mesurer l'activité des établissements, services et dispositifs
<b>7- Accompagnement des cas complexes</b>	Objectifs : Identifier les situations. Porter une réflexion sur la transformation de l'offre pour une meilleure adéquation aux besoins. Accompagner les parcours.
<b>8- Activité non couverte – Habitat regroupé (SAVS)</b>	Objectifs : Projeter avec les bailleurs sociaux l'arrêt de la gestion locative par le SAVS ou la transformation en habitat inclusif - Rencontre avec les bailleurs sociaux en cours
<b>9- Adap'Autisme</b>	Objectif : Assurer la pérennisation par un financement de l'ARS : CNR 2023 + CPOM 2024 Arrêt de l'activité si pas de financement en mars 2024

Plusieurs de ces actions ont d'ores et déjà été engagées et notamment :

- > La clarification et la réduction des frais de siège,
- > L'optimisation de l'utilisation des bâtiments (regroupement sur le siège de certains services),
- > La définition et la mise en œuvre d'outils de mesure de l'activité, opérationnels depuis le 1er janvier 2024,
- > L'identification, établissement par établissement, des situations en écarts (80 jeunes en amendements Cretons + 120 adultes en inadéquation, échanges avec ARS et CD sur la transformation de l'offre à construire ensemble)
- > L'adaptation des dispositifs non financés,
- > L'adaptation d'Adap' Autisme.

La période que traverse l'association reste complexe mais, au-delà du Plan de Retour à l'Équilibre, des marqueurs de stabilité commencent à émerger :

- > La recomposition et la stabilisation du comité de direction, composé de :
  - Olivier CLAUDON, Directeur général,
  - Cédric CARION, Directeur d'activité Apprentissage Tout au Long de la Vie,
  - Alain BLANCHARD, Directeur d'activité Logement et Vie Sociale,
  - Matthias SIONNEAU, Directeur Soutien aux Parcours et Transformation,
  - Laure RACAUD, Directrice Administrative et Financière,
  - Julien GALARD, Directeur des Ressources Humaines,
  - Loïc LAHALLE, Directeur des Opérations.

- > La volonté partagée avec les membres du Conseil d'Administration de placer le bien-être des personnes au cœur de nos préoccupations,
- > L'engagement des cadres et particulièrement des directrices et directeurs d'établissement qui, de surcroît, semblent retrouver de la confiance vis-à-vis de l'association,
- > Des échanges plus apaisés avec nos autorités de tarification et de contrôle qui demandent à être consolidés et confirmés,
- > Une écoute attentive autour des situations en inadéquation qui nécessiteront du dialogue et beaucoup d'attention.

Cette démarche volontaire de stabilisation et de pérennisation de notre association devra être confortée par la **négociation et la signature à venir du renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens**, qui nous lie au Conseil Départemental et à l'Agence Régionale de Santé pour 5 ans.

Le contrat précédent, 2016-2020, qui a été prorogé dans l'attente du renouvellement, comprenait 3 axes stratégiques déclinés en pas moins de 90 actions :

- > L'amélioration de la qualité au service de l'utilisateur
- > L'adaptation des établissements et services au parcours de la personne
- > L'amélioration de l'efficacité de la gestion et de la Gouvernance



Si la plupart des actions ont été engagées, notre attention a été attirée sur le manque de concertation et de transparence avant le lancement de nouveaux projets et sur la nécessité de développer une véritable politique de partenariats.

Le prochain contrat devra intégrer les apports de la conférence Nationale du Handicap d'avril 2023 et du rapport Piveteau de 2022, les orientations du Schéma régional de Santé 2023-2028 ainsi que celles du futur Schéma départemental Vendée Autonomie et bien sûr celles de notre nouveau projet associatif en cours d'écriture.

Il pourra notamment poursuivre la démarche engagée de prise en compte de la volonté des personnes accompagnées et de construction d'une offre de parcours évolutifs en fonction de leurs attentes et de leurs besoins en veillant à tout moment à leur bien-être.

Cette volonté des équipes d'agir avec bienveillance, valeur forte de notre association,

devra être confortée, c'est l'ADN de notre association, en associant à chaque étape des parcours de vie, professionnels, personnes accompagnées et familles, chacun porteur d'une expertise et d'expériences dont la conjugaison doit permettre de renforcer notre action et d'améliorer sans cesse nos réponses aux besoins et aux attentes des personnes qui nous font confiance.

Sur ce dernier point, le futur CPOM devra également marquer clairement la volonté d'inscription de nos établissements et services dans une offre plus globale et partenariale plaçant la personne accompagnée au centre des préoccupations.

Si l'année 2023 a été une année charnière dans la vie de notre association, 2024 le sera tout autant avec notamment l'absolue nécessité de pérenniser notre fonctionnement tout en adaptant notre offre de services et en renouvelant notre modèle économique.

## Nous aurons à conduire plusieurs chantiers qui ne pourront plus être reportés :

- > Définition d'une offre et d'une organisation cible du pôle Logement et Vie Sociale,
- > Renforcement de la complémentarité de l'offre pour les enfants et adolescents,
- > Ajustement du fonctionnement et de l'équilibre financier des entreprises adaptées,
- > Révision des projets d'établissement,
- > Adaptation de nos locaux,
- > Adaptation et optimisation de nos moyens RH,
- > Rationalisation de nos achats.

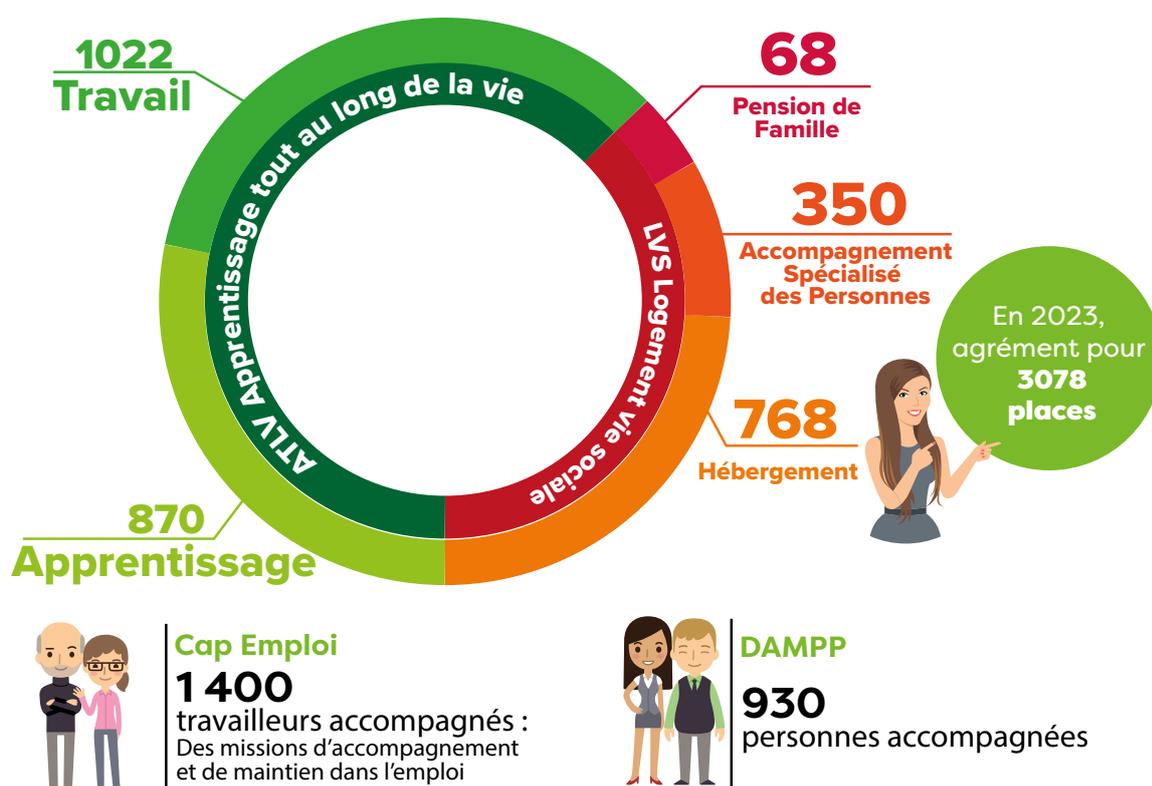
Concernant les locaux certains chantiers déjà reportés à plusieurs reprises devront être lancés en 2024, c'est particulièrement le cas pour l'IME de la Roche sur Yon.

Concernant la Direction ATLV, le travail en réseau des ESAT et la définition d'une stratégie industrielle et commerciale seront la priorité du nouveau Directeur Développement et Production.

2024 sera également la 1ère année d'évaluation (sur la période 2024-2027) par un cabinet externe de l'ensemble de nos établissements, hors la MAPHAV de Saint-Michel le Cloucq évaluée en 2023, évaluation préalable au renouvellement des autorisations.

Le renforcement de la démarche d'amélioration continue de la qualité sera donc essentiel et servira de socle à la recherche de l'efficacité dans nos établissements et services.

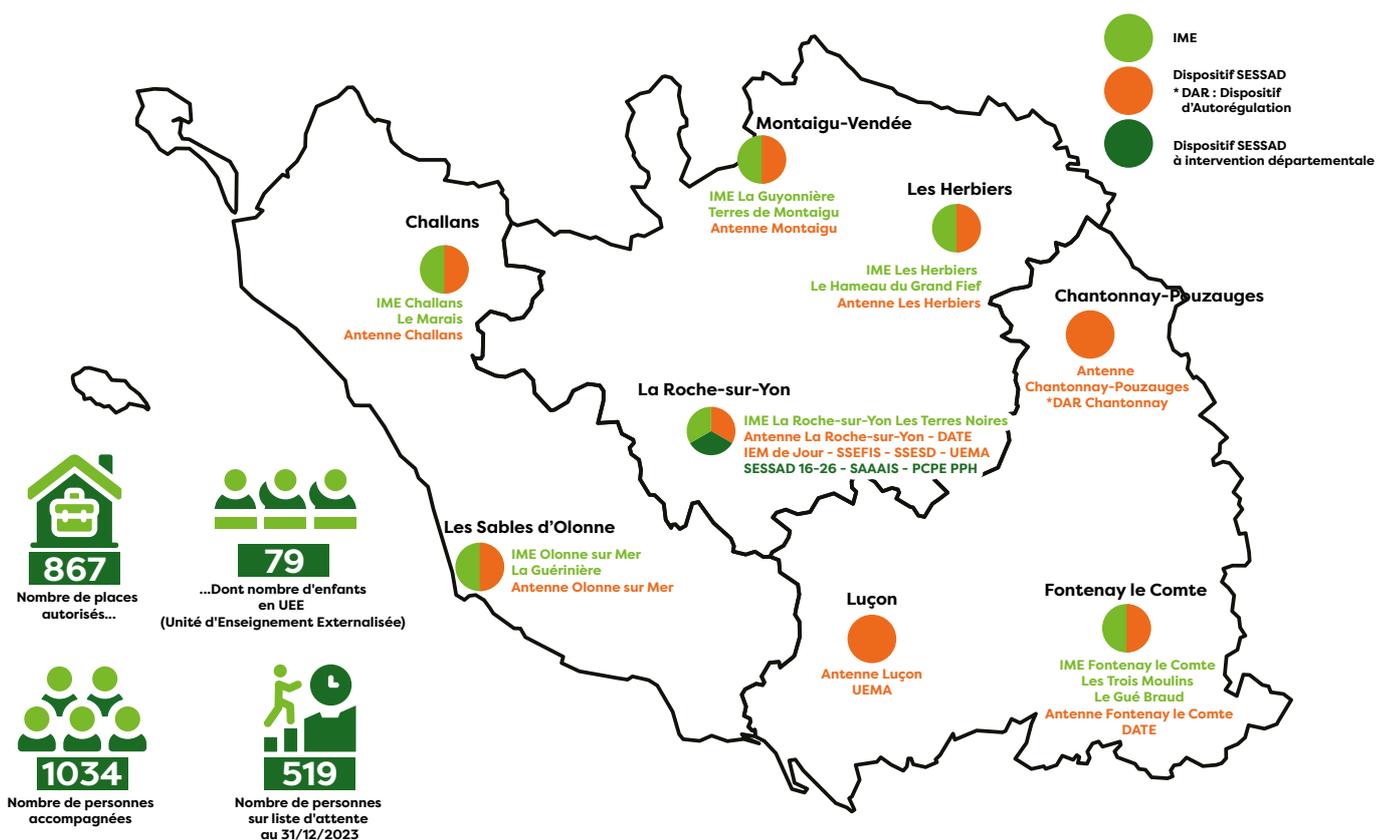
Les membres du Comité de direction, les Directrices et directeurs, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et moi-même sommes prêts, aux côtés du Président et des membres du Conseil d'Administration, à relever ces défis pour le bien-être et la satisfaction des personnes que nous accompagnons et qui nous font confiance.



# 1

# DIRECTION D'ACTIVITÉ ATLV ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA VIE

## ATLV - ENFANCE



	Total IME	TOTAL SESSAD
<b>Nombre d'IME et dispositifs</b>	<b>6</b>	<b>19</b>
Nombre de places autorisées	420	447
Dont Nombre d'enfants en UEE Unité d'Enseignement Externalisée	79	
Nombre de personnes accompagnées	482	552
Nombre de sorties	49	105
Nombre d'entrées	60	125
Nombre d'enfants en amendement Cretons au 31/12/2023	79	
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/2023	134	385

## Un jardin construit par les jeunes de l'IME La Guyonnière à l'Ehpad

Une classe atelier de l'IME La Guyonnière Terres de Montaigu a fabriqué un Keyhole garden, petit jardin accessible aux personnes à mobilité réduite, qui a ensuite été installé à l'Ehpad La Maisonnée de La Guyonnière.

Ce fut un très beau chantier pour eux, qui s'est déroulée tout pour expérimenter, découvrir, et acquérir des connaissances dans cette réalisation concrète.

La fabrication de ce keyhole garden (Jardin en trou de serrure) s'est déroulée sur toute l'année scolaire au rythme de deux heures par semaine. Six jeunes se sont impliqués autour de cette construction. A chaque étape de réalisation, du plan à l'échelle, jusqu'au montage final, les jeunes ont dialogué, débattu, trouvé les moyens adaptés.

Après avoir construit un premier exemplaire à l'IME, il nous a paru intéressant de partager cette expérience dans une démarche inclusive. Aussi, nous avons proposé ce nouveau projet à l'EHPAD. Les CM1/CM2 de l'école st

Joseph de La Guyonnière nous ont rejoints lors du montage.

### UN PROJET INNOVANT DE PERMACULTURE

Le Jardin en « trou de serrure » est un potager circulaire extrêmement productif grâce à sa tour centrale de compostage qui assure un apport nutritif au sol en continu. Il permet de valoriser localement la matière organique dans un espace attractif, il est un excellent vecteur de lien social.

### UNE ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les personnes peuvent s'asseoir et se déplacer en fauteuil roulant autour du bac. Le niveau de plantation est positionné à une hauteur de 60 cm, il facilite l'accès à l'espace de jardinage.



## UNE EXPÉRIENCE INCLUSIVE AUTOUR DE LA FABRICATION ET DE L'IMPLANTATION À L'EHPAD « LA MAISONNÉE »

Ce projet a été l'occasion de plusieurs rencontres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe de résidents de l'EHPAD à l'IME. Les personnes âgées ont assisté à une séance de Classe Ateliers et ont vu les jeunes au travail, elles ont regardé également un diaporama réalisé par les jeunes. Cela a été également l'occasion de partager un goûter très joyeux et plein d'attentions pour chacun.

Deux après-midi ont été nécessaires au montage du keyhole-garden. Les jeunes et l'IME accompagnés par la classe de CM1/CM2 de l'école St Joseph de La Guyonnière et entourés des personnes âgées ont construit le pe-

## Cœur des jeux 2023

La journée « Dans le cœur des jeux » s'est déroulée au stade de la Rudelière aux Sables d'Olonne le 6 juin 2023. Organisée par Marie Bouclainville, éducatrice sportive à l'IME d'Olonne sur Mer en collaboration avec les stagiaires BPJEPS APT de la FOL85 et Amory stagiaire BPJEPS APT IRSS. Elle a aussi pu voir le jour grâce à la prise en charge financière du Lion's club des Sables d'Olonne.

Cette journée olympique a regroupé les IME d'Olonne et de Challans, tous deux labellisés « génération 2024 », également une classe de l'école des Salines et un groupe de la MFR des Sables. Ainsi, 12 équipes représentant chacune un pays ont été constituées, se voulant mixtes et inclusives (mélange des établissements et des professionnels...)

12 ateliers étaient proposés mettant en lumière les différents clubs partenaires de l'IME d'Olonne :

tit jardin dans le patio de l'EHPAD.

**La classe atelier** donne du sens aux apprentissages pédagogiques grâce à des actions concrètes. Nous sommes dans la pédagogie de projet, la flexibilité et l'accompagnement individualisé en s'appuyant sur les points forts des élèves.

## UN ESPACE DE RENCONTRES PÉDAGOGIQUES

Les jeunes de l'IME ont pu transmettre leurs connaissances aux élèves de CM1/CM2. Ils ont répondu aux questions autour de la permaculture, et de la construction du jardin. Ils ont échangé autour de l'utilisation de la visseuse, les jeunes de l'IME ont pu transmettre les gestes adaptés pour favoriser le visage.

- > LSVTT (tennis de table)
- > FCOC (foot)
- > Les archers sablais (tir à l'arc)
- > RCS (rugby)
- > ARSO (volley et badminton)
- > Pétanque olonnaise
- > Les colibris sport sablais adapté (association sport adapté multisports)
- > Judo littoral sablais
- > Sewakhaw Muay thaï Gym (boxe)
- > SEC athlétisme
- > Les sables vendée triathlon
- > Idéasport (structure gonflable)

Après une cérémonie d'ouverture sur l'hymne national des JO de l'ensemble des participants, chaque équipe munie d'une fiche de route a pu s'initier aux différentes pratiques

sportives. Puis un temps convivial a été orchestré par les adultes du DMS-HP, également garants de l'hydratation des sportifs et de la distribution des goûters.

A 13h30, ils ont partagé une course avec Brice Chesnais (athlète de haut niveau handisport) avant de reprendre les ateliers. La journée s'est terminée par un flash mob (fil rouge) sous la joie et la bonne humeur.

## **Une nouvelle UEMA installée au sein de l'école Jean Moulin de Luçon, grâce au dispositif SESSAD**

**Elle permet à 7 jeunes enfants, âgés de 3 à 6 ans, présentant des troubles autistiques, d'être scolarisés en milieu ordinaire, grâce à une équipe de professionnels formés, qui les accompagne selon leurs besoins.**

En janvier 2023, une UEMA - unité d'enseignement pour enfants autistes ou présentant des troubles envahissants du développement s'est installée au sein de l'école Jean Moulin à Luçon. Elle a permis à 7 jeunes enfants, âgés de 3 à 6 ans, présentant des troubles autistiques (TSA), d'être scolarisés en milieu ordinaire, grâce à une équipe de professionnels formés, qui les accompagne selon leurs besoins.

**Un partenariat entre l'Adapei-Aria de Vendée, l'ARS, l'Education Nationale et la ville de Luçon, dans le cadre du 4ème plan autisme 2018-2022.**

Une visite officielle a été organisée en avril en présence de plusieurs officiels et partenaires : Anne Tagand Secrétaire Général Préfecture Vendée, Emmanuel Carchon Directeur adjoint et responsable Parcours (DT ARS 85) ARS Pays de la Loire, Catherine Côme Directrice Académique Vendée - Education Nationale, Isabelle Rivière Présidente CDAPH - MDPH, Dominique Bonnin Maire de Luçon, Pierre Blanchard Président Adapei-Aria.



## PETIT RAPPEL DU PROJET :

Un travail de collaboration entre la Ville de Luçon, l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS) et l'Adapei-Aria de Vendée a permis l'installation et l'ouverture de l'UEMA.

Le dispositif permet de proposer un environnement de scolarisation adapté, des principes d'autorégulation et de soutien aux familles, une Communauté scolaire solidaire et engagée.

### **Une intervention précoce pour des enfants présentant des troubles du spectre autistique ou des troubles envahissants du développement**

Cette unité d'enseignement dédiée à l'accompagnement précoce en maternelle est la troisième en Vendée et s'inscrit dans le cadre du 4ème plan autisme 2018- 2022. Rattachée au dispositif SESSAD de l'Adapei-Aria de Vendée, c'est la seconde UEMA gérée par l'Adapei-Aria de Vendée, la première est installée dans l'école de l'Angelmière à La Roche-sur-Yon, depuis 2016.

L'UEMA permet une scolarisation de l'enfant présentant des troubles autistiques au plus tôt, dès 3 ans, et un accompagnement durant la scolarité en maternelle. Elle accompagne plus particulièrement des enfants qui ne pourraient pas, d'emblée, être scolarisés en classe ordinaire, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement.

### **L'UEMA PROPOSE UN ENVIRONNEMENT DE SCOLARISATION ADAPTÉ**

L'UEMA met en place un environnement spécifique et sécurisant permettant de moduler pour chaque enfant des temps individuels et

collectifs, au sein de l'unité d'enseignement, au sein de l'école dans les espaces collectifs (cour de récréation, réfectoire) ou en classe ordinaire.

L'équipe de l'UEMA est composée d'une enseignante mise à disposition par l'Éducation Nationale, d'intervenants éducatifs, d'une psychologue et d'une psychomotricienne, salariés de l'Adapei-Aria de Vendée et financé par l'ARS. Les temps d'ergothérapeute et d'orthophoniste sont en cours de recrutement.

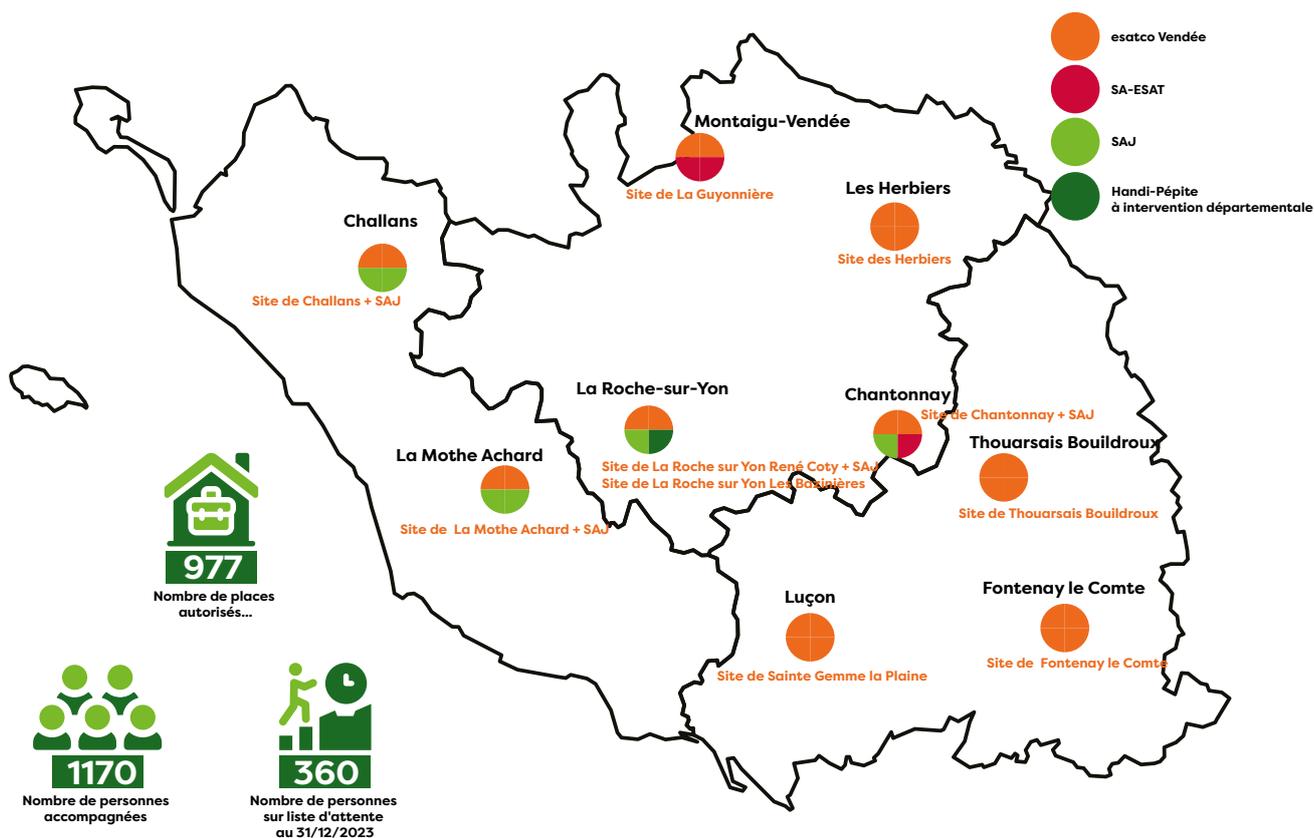
L'enseignante organise les séquences d'apprentissage relevant du programme scolaire ainsi que les inclusions en classe ordinaire en concertation avec les autres enseignants de l'école. En parallèle, l'équipe médico-sociale en collaboration avec les familles favorise l'accompagnement et la mise en place d'inclusions au sein des lieux de loisirs et dans l'environnement de la famille durant les mercredis et les vacances scolaires.

### **L'UEMA S'APPUIE SUR LES PRINCIPES D'AUTORÉGULATION ET DE SOUTIEN AUX FAMILLES**

La scolarisation des enfants en UEMA est guidée par les principes suivants : le développement de l'autorégulation de l'enfant, l'accompagnement et le soutien des familles, en valorisant et en renforçant les compétences éducatives parentales. L'équipe de l'UEMA accompagne les parents vers une meilleure compréhension du fonctionnement de leur enfant et facilite la généralisation des techniques à mettre en place. Elle favorise également les espaces de parole.

L'identification des enfants pouvant être scolarisés au sein de l'UEMA a fait l'objet d'un travail concerté, organisé par l'ARS et l'Éducation Nationale, en lien avec la MDPH et les équipes pluridisciplinaires de diagnostic.

# ATLV - TRAVAIL



	ESAT	SA-ESAT	Handi-Pépité	SAJ
<b>Nombre d'établissements et dispositifs</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Nombre de places autorisées	899	14	36	50
Nombre de personnes accompagnées	983	33	36	55
Nombre de personnes accompagnées en ETP	878	11,14	36	47
Nombre de sorties	46	4	2	5
Nombre d'entrées	56	5	21	2
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/2023	332	2	9	17

## Le comité partenarial annuel de l'emploi accompagné de vendée s'est réuni fin septembre

Bilan, rencontre, témoignages autour de la thématique : Complémentarité entre l'Emploi Accompagné et le Service Public de l'Emploi

Comme chaque année, l'Emploi Accompagné de Vendée organise son Comité Partenarial. Cette matinée a eu lieu le 28 septembre dernier au Lycée Ste Marie de Chantonnay, lieu d'emploi d'une personne accompagnée.

Le Comité Partenarial a pour objectif de faire le bilan de l'année passée et d'aborder la thématique « Complémentarité entre l'Emploi Accompagné et le Service Public de l'Emploi » à travers les témoignages de personnes accompagnées, d'employeurs et de partenaires du Service Public de l'Emploi : Mission Locale Haut Bocage, Pôle Emploi et Cap Emploi 85.

Deux officiels, M. Le Maigat, directeur de la Délégation territoriale ARS 85 et M. Drouart, directeur de la DDETS 85 ont ouvert la mati-



née aux côtés de Florence Le Pollozec, directrice de l'Emploi Accompagné de Vendée.

### A PROPOS DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ DE VENDÉE

L'Emploi Accompagné de Vendée a démarré au 1er décembre 2019. Il est issu de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

Il regroupe les acteurs suivants : l'Adapei-Aria de Vendée, Pôle Emploi, Cap Emploi 85 et les 4 Missions Locales de Vendée et est financé par l'ARS, l'Agefiph et le Fiphfp ainsi que des fonds européens.



**TÉMOIGNAGES SUR LA COMPLÉMENTARITÉ SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ, PAR HÉLÈNE BODIN MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE ET GÉRALDINE BOURASSEAU, RÉFÉRENTE DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ DE VENDÉE**

L'Emploi Accompagné propose un soutien à l'insertion et au maintien professionnel avec un étayage médico-social ; la finalité étant de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi en milieu ordinaire.

Les référents emploi accompagnent les personnes en situation de handicap, dès l'âge de 16 ans et les employeurs.

Les personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ou en situation de handicap psychique et public « jeunes » sont des publics définis comme prioritaire par le cadre conventionnel.

Le cadre conventionnel prévoit également 114 accompagnements en 2023.

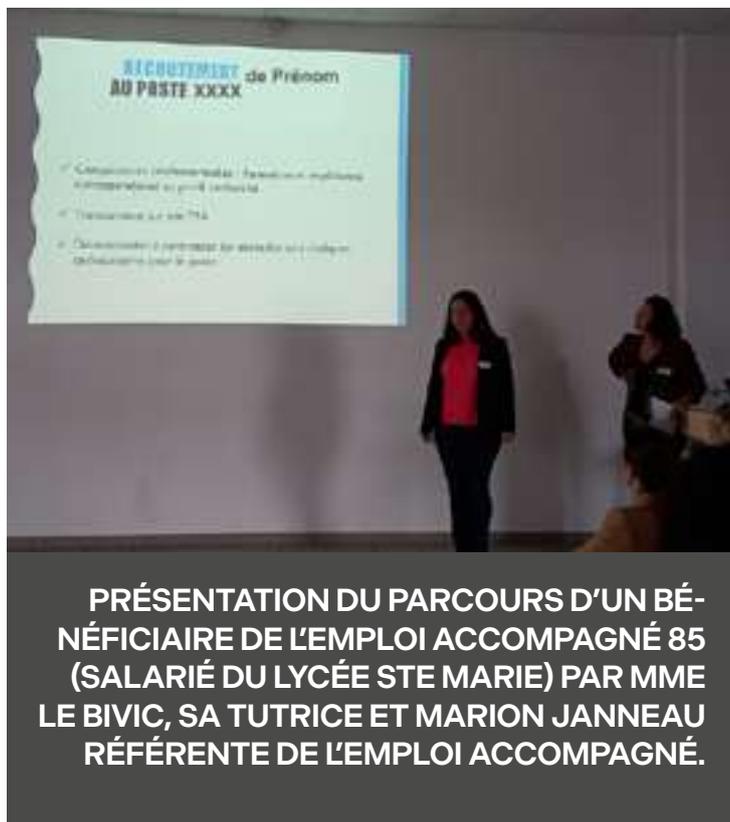
L'Emploi Accompagné repose sur 5 principes : accompagnement modulable et personnalisé, priorité à des publics nécessitant une expertise et un accompagnement renforcé, référent dédié pour la personne et l'employeur, « place and train » et non subsidiarité.

L'accompagnement se fait autour de 4 modules : évaluation de la personne en situation de handicap en tenant compte de son projet professionnel, détermination du projet et aide à sa réalisation, appui du bénéficiaire dans sa recherche d'emploi, accompagnement dans l'emploi.

## Anticiper l'avenir après le travail

**Fin juin, une soixantaine de travailleurs d'ESAT de différents établissements de Vendée, des associations Areams, Afdaiem et de l'Adapei-Aria, se sont retrouvés au complexe sportif des Essarts pour une journée autour du thème de la santé. Ce fut l'occasion pour ces futurs retraités d'être sensibilisés et vivre au mieux leur arrivée en retraite « Pour être et rester acteur de sa santé ».**

Cette journée a été préparée par des éducateurs qui font partie du groupe des animateurs retraite de Vendée dans le cadre de la démarche Un Avenir après le Travail.



**PRÉSENTATION DU PARCOURS D'UN BÉNÉFICIAIRE DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ 85 (SALARIÉ DU LYCÉE STE MARIE) PAR MME LE BIVIC, SA TUTRICE ET MARION JANNEAU RÉFÉRENTE DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ.**

Au sein de l'Adapei-Aria, l'Emploi Accompagné fait partie du DIP'S.

C'est une démarche d'accompagnement de la préparation à la retraite des travailleurs d'ESAT, d'anticipation de cette transition qui rime parfois avec une fin d'accompagnement médico-social, un changement de lieu de vie, et la nécessité de prévenir de l'isolement social.

Après avoir l'an dernier, organisé une réunion d'information sur les droits à la retraite animée par la CARSAT et la caisse complémentaire, ce collectif est à l'initiative de l'organisation de cette journée de sensibilisation.

Elle va proposer aux futurs retraités en collaboration avec différents partenaires : des



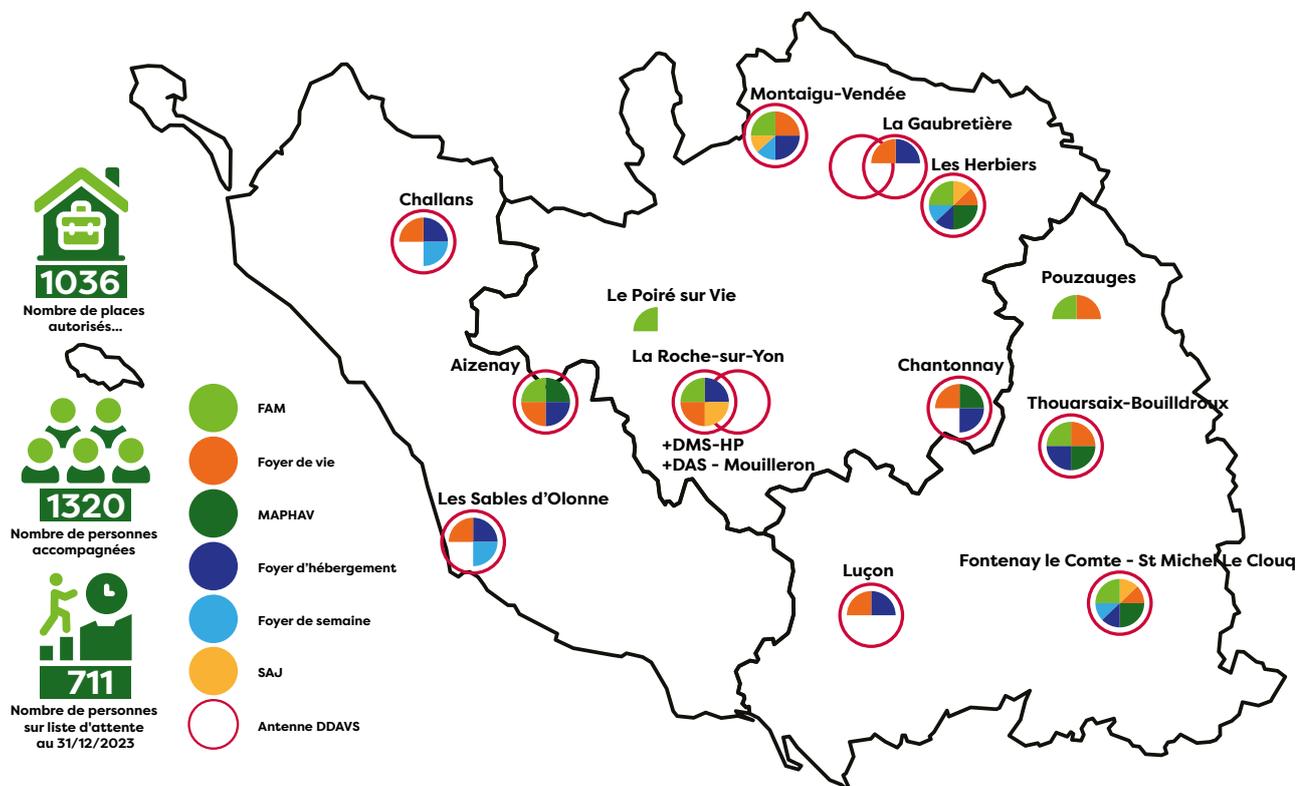
ateliers sur le thème « *ma santé est importante* », animés par l'Equipe Mobile de Médicalisation (EMM), et des ateliers autour de l'activité physique animés par l'association de sport adapté Vent d'Ouest et l'Association des Retraités Essartais.

Un pique-nique a été préparé par Sodexo, partenaire de la journée, qui sensibilisera à l'alimentation notamment par des recettes distribuées.

Une belle journée réussie, merci aux partenaires et aux animateurs retraités pour l'organisation.

# 2

# DIRECTION D'ACTIVITÉ LVS LOGEMENT VIE SOCIALE



	Global	FAM - Foyers d'Accueil Médicalisés	Foyers de Vie	MAPHAV	Foyers d'Hébergement	Foyers de semaine	SAJ - Sections d'Accueil de Jour	DAS et DMS-HP	SAVS - Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
Nombre de places autorisées	<b>1036</b>	105	223	34	175	63	50	187	199
Nombre de personnes accompagnées	<b>1320</b>	130	307	35	183	52	52	308	253
Nombre de personnes accompagnées en ETP	<b>877</b>	105	225	35	1448	21	50	64	199
Nombre de sorties	<b>259</b>	14	73	4	39	13	1	55	60
Nombre d'entrées	<b>265</b>	16	77	4	35	2	3	45	83
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/2023	<b>711</b>	131	299	44	77	5	12	73	70

## L'Adapei-Aria a signé 2 conventions avec le Crédit Agricole au service des personnes accompagnées par le DAMPP

En présence de la Banque de France Le Crédit Agricole Atlantique Vendée a réuni cinq associations Adapei-Aria, AREAMS, Crésus 44, SOS Familles-Emmaüs Vendée, UDAF 85, pour formaliser leur collaboration en matière d'inclusion financière à travers la signature de conventions de partenariat. Ces conventions ont trait à l'orientation des clients en situation de fragilité financière de la banque vers les « Points Conseils Budgets » et le développement de l'activité de micro-crédits.

L'Adapei-Aria de Vendée était représentée par Pierre Blanchard, son président, lui-même accompagné par Olivier Claudon, Directeur Général et Delphine Robin, directrice du DAMPP.

La première convention sur les micro-crédits, va permettre de financer des projets jusqu'à 8000 euros pour aider les personnes sous

mesure de protection à se réinsérer dans la vie sociale, à acquérir un véhicule pour aller travailler.... C'est une réponse adaptée aux besoins de personnes qui sont, parfois, exclus des outils du droit commun du fait de leur précarité.

### UNE RÉELLE AVANCÉE

La deuxième convention pour le Point Conseil Budget - PCB - va permettre, grâce au partenariat avec le Crédit Agricole, d'identifier une partie du public concerné et de le diriger vers les professionnels du PCB.

"Le PCB est un service très sollicité, d'autant plus avec les hausses de tarif que nous subissons tous depuis quelques temps. Ce service concerne tout public du droit commun et non des personnes suivies par les différents services sociaux," explique Delphine Robin, directrice du DAMPP.



## LE DAMPP EST COMPOSÉ DE DEUX SERVICES LE SAMP ET LE SABA

➤ Le SAMP : c'est 32 professionnels qui accompagnent près de 900 personnes. Ils gèrent uniquement des mesures judiciaires : Sauvegardes de justices, Curatelles renforcées, tutelles, enquêtes sociales, mesures ad'hoc.

- Le SABA est composé de 3 professionnels qui gèrent à la fois des mesures sociales (attribuées et financées par le Conseil Départemental ) et des mesures judiciaires (Curatelles simples et MAJ).
- Le Point Conseil Budget - PCB - est intégré au SABA et compte l'intervention d'1 professionnelle à 20%.

## **Ce début d'été a commencé sur les chapeaux de roues pour le Centre d'habitat de La Guyonnière, avec 2 événements principaux proposés aux résidents.**

Au court d'une journée sous le signe de la rencontre et de la convivialité, des motards et une vingtaine de voitures anciennes dont des 2CV, ont été accueillies au Centre d'habitat. Durant ce moment chaque résident a pu choisir le véhicule de son choix pour participer à une grande balade.

UNE BELLE RENCONTRE SOUS LE SIGNE DES 2 CV AVEC L'ASSOCIATION TEAM 85

## EXPOSITION ARTISTIQUE AU CENTRE D'HABITAT

Dans le cadre de la réécriture du Projet d'Établissement, il a été proposé aux résidents de créer des œuvres artistiques mettant en évidence leurs souhaits et attentes envers l'établissement et leur projet de vie. Les créations ont été exposées au Centre d'habitat et les familles ont été conviées à ce temps d'exposition artistique convivial.

## **C'est la rentrée pour le BaskIN et pour la 3ème année, un groupe de 7 adultes du centre d'Habitat de la Guyonnière rejoignent le club du BCCFV (basket-chauché-chavagnes-stfulgent Vendée.) Pour le démarrage de la saison, un match est organisé contre l'équipe de la Gaubretière.**

Le Baskin est une discipline qui s'inspire à la fois du basket et à la fois d'une logique inclusive.

Grâce à une pédagogie adaptée et des règles de jeu spécifiques, le BaskIN permet à chaque joueur, expérimenté ou débutant, jeune ou moins jeune, en situation de handicap ou non, de se retrouver sur un même terrain. Progresser, marquer des points et être

partie prenante du jeu, ce sport octroie une place stratégique à chacun !

L'équipe fait partie intégrante du club en participant aux manifestations comme par exemple lors du week-end de lancement de saison, en supportant nos équipes et en participant à son propre championnat BaskIN dans nos salles.

30 joueurs de l'équipe du BCCFV se sont réunis pour un entraînement : interview...

« Le baskIN, on prend un ballon de basket, on fait 3 dribbles et après on met un panier ».

« Mélanger les personnes valides avec les personnes moins valides et sur le terrain on est tous égaux. C'est un sport inclusif dans le sens où c'est un sport qui accepte tout le monde. »

« C'est du basket avec des règles adaptées pour que chacun, quel que soit ses capacités puisse jouer.

« C'est des jeunes et des moins jeunes, des hommes et des femmes qui jouent ensemble. Des basketteurs et des non basketteurs »

« Le baskIN, c'est le respect de la différence. »

Il y a des règles, on ne pousse pas, on dit pas de gros mots. On est bien au baskin. On fait des passes aux autres.

« Ce qui me plaît moi c'est rencontrer du monde, passer du bon temps avec tout le monde.

Ils aiment nous taquiner aussi.

Ce qui me plaît c'est rencontrer de nouvelles personnes et inclure le handicap dans le sport.

« Le baskIN c'est bien. On fait du sport ! »

« il y a aussi un certain axe de compétition, c'est cool. Il n'y a pas que les entraînements, il y a aussi des rencontres de championnat avec des moments aussi où on a gagné d'un point. C'était magique. »

« J'aime venir pour jouer au basket ! défendre ! aller directement shooter, marquer des paniers ».

Le sport dans la globalité c'est une belle façon de s'exprimer à tous les niveaux.



C'est aussi du partage. On partage vraiment quelque chose de particulier en étant tous ensemble. On vit vraiment des bons moments de bonheur en jouant au basket ensemble. Et cela nous amène à la compétition et gagner ensemble c'est vraiment génial. Il n'y a pas de barrières, c'est top ! Humainement parlant tu prends une claque c'est un truc de fou.

Quand on marque, on est super content. Quand quelqu'un marque, il y a toute l'équipe derrière et c'est vraiment chouette ce moment de partage ; cette joie est partagée de tous ;

Ce qui est chouette aussi c'est quand les éducateurs ils viennent nous voir et nous disent qu'au centre d'habitat où ils vivent, ils en parlent, même dans leur quotidien, ils arrivent plus à s'exprimer, Ils apprennent la patience pour certains, le partage, et l'écoute et le respect des consignes. Pour d'autres adultes quand ils retournent au travail, ils vont plus au contact des clients les jours qui suivent le basket que s'ils n'y vont pas. Cela montre qu'il y a un impact en dehors de la pratique du sport en lui-même.

Au basket, on apprend tous et on évolue tous. C'est hyper important. Il y a 4 ans, on était 6-7 aux entrainements. On a regardé ce qu'on pouvait faire de mieux pour accueillir et toucher un maximum de personnes et répondre aux freins concernant le jour notamment pour la mobilité et le travail, les transports. On voit aujourd'hui que c'est une belle réussite d'avoir changé le jour et fait notre autocritique de notre pratique de départ. Concernant l'organisation, cela peut être compliqué pour l'organisation des transports dans les centres d'habitat. Le club s'est proposé à venir chercher les joueurs à domicile.



Tous les joueurs sont licenciés du basket et donc licenciés du club. Des licenciés du BCCF. On a les maillots du BCCF. Et donc on forme une équipe.

Johanna qui fait partie du BCCF va faire partie des membres de la section basket Pays de la Loire en tant que membre de la section et c'est important, en tant que joueurs. Tous sont invités à venir aussi aux matchs du bccf, à venir voir les matchs. Les personnes ont une place à prendre dans le club et le conseil d'administration tient à cela, à ces valeurs ; c'est vraiment important.

## UN RAIDOTO TRÈS ATTENDU PAR LES RÉSIDENTS DU CENTRE D'HABITAT DE POUZAUGES



Samedi 30 septembre, 4x4, side-car et voitures anciennes ont repris la route du Raidoto après 4 années d'absence, pour le plus grand plaisir des résidents du Centre d'habitat de Pouzauges La Clairière et La Borderie.

Après avoir choisi leur véhicule et fait la connaissance de leur chauffeur les 30 résidents sont partis à la découverte du canton de Pouzauges pour un parcours de 35kms.

A l'arrivée la « Guinguette de Peggy » était présente pour les accompagner jusqu'aux foyers. Un déjeuner champêtre attendait les 130 convives et la fête s'est poursuivie l'après-midi avec les musiciens pour un spectacle avec Téragone l'échassière de la troupe.

Que d'émotions et de partage pour les uns et les autres !

« Le Raidoto c'est formidable », Patricia, une résidente

Cette nouvelle édition du Raidoto fut une belle réussite et le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Merci à l'ensemble des bénévoles impliqués dans cette journée formidable.

# 3

## DIRECTION DE SOUTIEN AUX PARCOURS ET À LA TRANSFORMATION – DSPT

La Direction de Soutien au Parcours et Transformation intervient sur deux grands « champs » :

D'une part, le « **soutien aux parcours** » avec le pilotage de différentes plateformes (PCO 7-12, CAP Répit, Communauté 360), du Pôle Social (regroupant les assistantes sociales de l'association) et aussi l'animation de différentes instances de coopérations (CAP Admission notamment).

D'autre part, la direction est également « **support aux établissements et services** » sur différents sujets transversaux, à l'interface des Activités (LVS – ATLV), dans une perspective d'amélioration de l' « Expérience Personne Accompagnée ».

Ainsi, les grandes missions de la DSPT peuvent se présenter de la façon suivante :

### > **Accompagner les démarches règlementaires :**

- Projet Associatif
- Projets d'établissement
- CPOM
- Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité - DACQ
- Évaluation HAS...

### > **Intervenir en soutien des parcours, via notamment :**

- La préparation et la co-animation des CAP admission
- La coordination du parcours de diagnostic (PCO 7-12)
- L'aide aux aidants et l'accès au répit (Co-portage de CAP-Répit)
- L'écoute, le conseil et le soutien des personnes accompagnées et leurs familles dans les différentes démarches (Pôle Social)

### > **Accompagner l'évolution de l'offre :**

- Projection de l'évolution de l'offre
- Réponse aux AMI (appel à manifestation d'intérêt), AAP (appel à projets) ...

### > **Définir, adopter, ajuster et accompagner les référentiels de l'association**

- Évaluations fonctionnelles
- Mesure de l'activité
- Référentiels qualité
- Etc

### > **Animer la vie associative**

- Par la coordination de certains temps forts (Opération Brioches, HANDIT'AIMES MER AIR)
- La mise en place de temps d'échanges avec les familles

Afin d'assurer ces grandes missions la Direction est structurée de la façon suivante :



# QUELQUES CHIFFRES SUR LES PLATEFORMES ET LE PÔLE SOCIAL

## La PCO 7-12 ans

La plateforme de coordination et d'orientation des enfants présentant des TND de 7 à 12 ans répond à l'objectif principal de coordonner le repérage et le diagnostic, et d'assurer, en réponse, un parcours d'intervention adapté au sein du département.

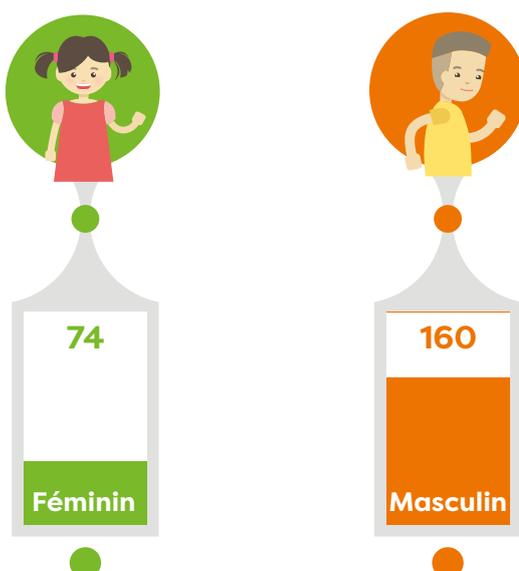
# 234

**NOMBRE D'ENFANTS REPÉRÉS**  
(TOUS LES DOSSIERS  
QUELQUE SOIT LE STATUT)

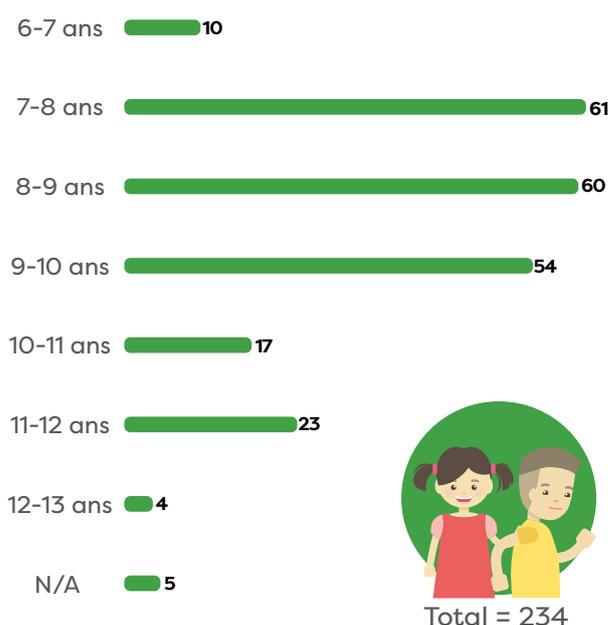
3 grandes missions peuvent se dégager :

- > Être ressource pour les professionnels de première ligne, médecins généralistes, concernant le repérage et le dépistage précoce
- > Établir un diagnostic et mettre en place une intervention précoce
- > Coordonner les parcours de soin auprès de professionnels libéraux et/ou en structures médico-sociales

## Activité de la PCO TND 7-12 ans - données de 2023



### Répartition des enfants par âge

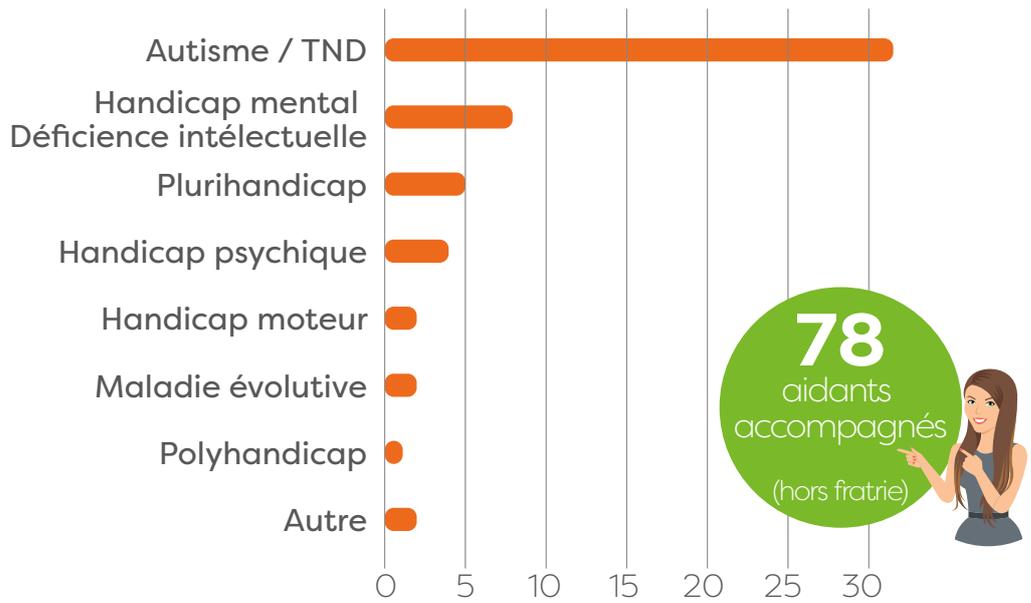


RÉPONSES À LA QUESTION « HYPOTHÈSE DIAGNOSTIQUÉE À L'ENTRÉE »

Hypothèse Diagnostiquée	Nombre d'enfants
DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ	1
TROUBLES DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ	67
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)	9
TROUBLES DES APPRENTISSAGES (TROUBLES SPÉCIFIQUES DE LA LECTURE, DE LA TRANSCRIPTION - ORTHOGRAPHE- DE LA COGNITION MATHÉMATIQUE, COMMUNÉMENT DÉSIGNÉ DYSLEXIE DYSORTHOGRAPHIE, DYSCALCULIE)	80
TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT DE LA COORDINATION (DYS-PRAXIES)	21
TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)	4
TROUBLES DU LANGAGE ORAL (DYS-PHASIE)	11
TROUBLES SPÉCIFIQUE DES APPRENTISSAGES	1

## Typologies de handicap

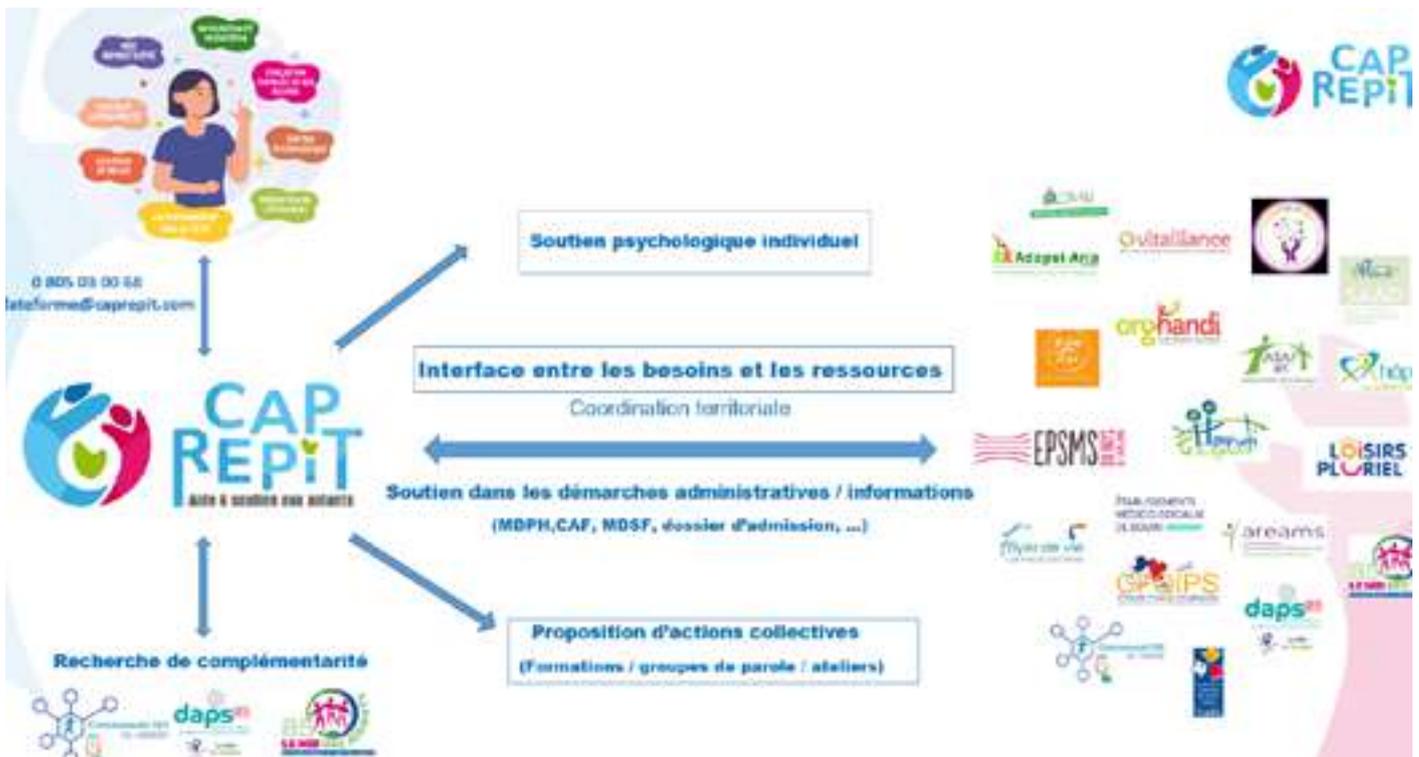
Cap Répit est une plateforme, qui propose de l'aide et du soutien aux aidants, accompagnant des personnes en situation de handicap, sur le département de la Vendée.



En fonctionnement depuis le 24 octobre 2022, elle a été créée par cinq co-porteurs, des associations ayant une expérience dans le domaine du handicap et du parcours de santé : Adapei-Aria, Admr, DAP'S 85, Handi-Espoir, Orghandi. Cap Répit est financée principalement par l'ARS Pays de la Loire.

**35**

CONVENTIONS PARTENARIALES SIGNÉES



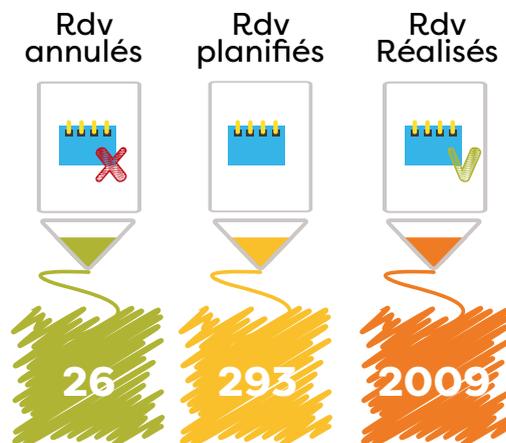
## Pôle Social

L'équipe du Pôle social est composée d'une assistante administrative et de 4 assistantes sociales.

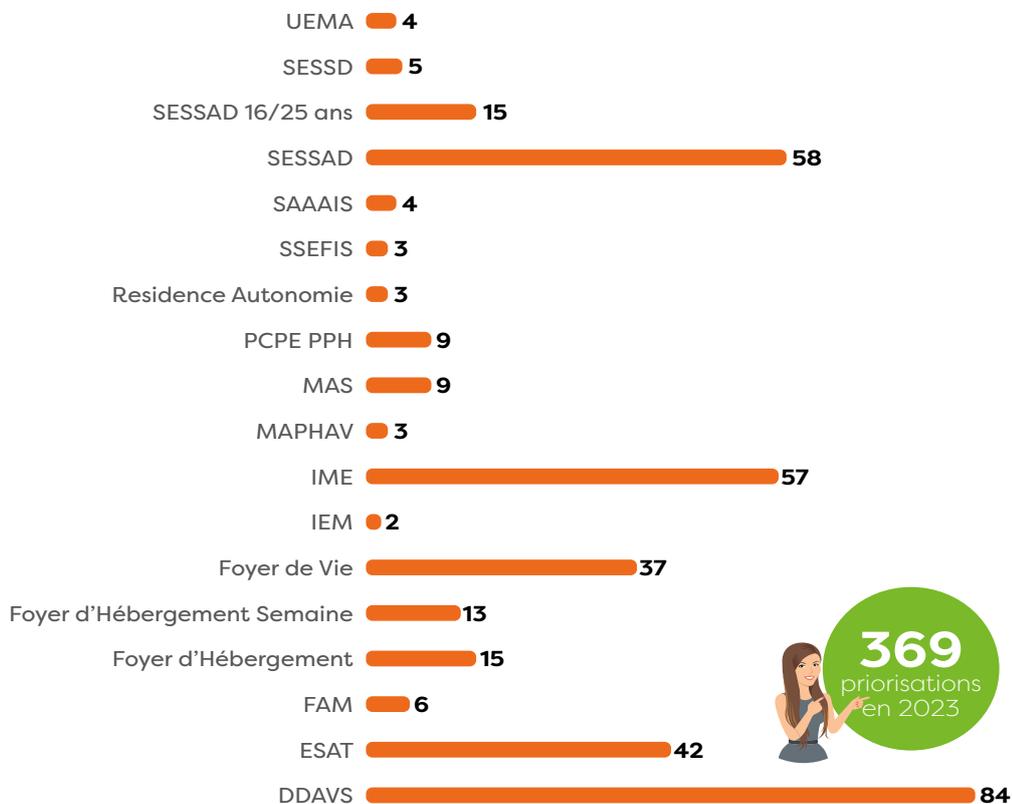
Son action s'articule autour des grandes missions suivantes :

- > Informer, conseiller
- > Permettre et accompagner l'accès aux droits
- > Ecouter, évaluer socialement et soutenir les projets des personnes
- > Piloter l'instance associative de priorisation des admissions (CAP ADMISSION)
- > Activité du Pôle social - données de 2023 :

### Nombre de rendez-vous en 2023



### Activité du Cap Admission



# RAPPORT D'ORIENTATION 2024



## Pierre Blanchard - Président et le Conseil d'Administration

Le rapport d'orientation, c'est ce que l'association veut et va faire, maintenant en 2024 et dans l'année qui vient. Tout en préparant le futur à moyen terme, les 5 ans à venir, qui seront : le temps du **CPOM** et celui du **Projet Associatif**.

Nos actions reposent sur deux piliers. L'un est de **retrouver un équilibre économique**. C'est tout bonnement indispensable pour durer, pour que l'association continue d'exister et puisse accompagner les personnes en situation de handicap en Vendée. Le 2ème pilier, indissociable du premier, c'est **la fidélité à nos valeurs**. J'y reviendrai plus longuement.

Au-delà des difficultés et turbulences que l'association a connues, l'année 2023 a été

féconde pour l'Adapei-Aria. Féconde avec **de nouvelles orientations politiques**, voulues par le Conseil d'administration, pour permettre de stabiliser et pérenniser l'association et toutes ses activités. Féconde par la mise en lumière, l'état des lieux révélé par l'audit commandité par l'ARS et le Conseil Départemental. Mais si un état des lieux n'est pas suivi d'actions, il est inutile et stérile. Il nous faut donc agir. Au cours du 2ème semestre 2023, le Directeur Général, Olivier CLAUDON et le Comité de direction, aidés par les directeurs ont défini les actions à entreprendre. Ces actions ont été décidées par le Conseil d'administration, puis validées par les financeurs, les Autorités de Tarification et de Contrôle.

Olivier CLAUDON vous a déjà présenté toutes ces actions dans son rapport d'activité. Depuis janvier 2024, donc depuis quelques mois, un travail intense est en cours, je vous l'assure. Il associe étroitement la gouvernance, c'est à dire le Conseil d'administration et le Bureau, et la dirigeance, c'est-à-dire le Directeur Général et, avec lui, le Comité de Direction, qui a été recomposé et stabilisé, ainsi que l'ensemble des directrices et directeurs. Ce travail est fait en transparence et de façon constructive avec nos partenaires.

Alors, concrètement, de quoi s'agit-il ?

En premier lieu, il s'agit de **mettre en œuvre les actions du Plan de Retour à l'Équilibre**. Nous nous y sommes engagés. Nous tiendrons ces engagements. D'autre part, il y a aussi **des projets en attente depuis longtemps**. Je pense entre autres à l'IME de la Roche sur Yon, aux Terres Noires, au Centre d'habitat de Thouarsais-Bouildroux, à celui de Luçon, aux projets d'habitat inclusif, et à bien d'autres. A l'heure de l'écriture de ces lignes, je ne suis pas en mesure de les détailler, car des arbitrages sont en cours. Mais, je vous l'assure, plusieurs projets d'envergure, qui sont très attendus, vont être définitivement actés et vont démarrer d'ici la fin de l'année. Avec Olivier CLAUDON, nous vous en ferons l'inventaire au moment des vœux et bien sûr au moment de l'AG 2025. De même, nous serons alors en mesure de vous informer sur ce qui va être défini et contractualisé avec nos Autorités de Tarification et de Contrôle dans le Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens, le CPOM, qui sera signé au 2ème semestre de cette année. Ce contrat définira ce qui va être fait dans les 5 ans à venir, et les moyens financiers qui nous seront alloués pour y parvenir.

Concernant **le Projet Associatif 2024-2028**. Il vous sera présenté le 26 septembre prochain en Assemblée Générale, et il sera soumis à l'approbation de tous les adhérents de l'Adapei-Aria. Il n'est donc pas question de vous l'exposer aujourd'hui, car il est en cours de construction et d'écriture.

**Deux principes nous guident** dans sa réalisation. Le Projet associatif doit, en premier lieu, porter les valeurs de l'association et, nécessairement, tenir compte des réalités d'aujourd'hui en Vendée.

**Le premier principe, essentiel, porte sur nos valeurs**. Celles de l'association **Adapei-Aria, affiliée au mouvement parental Unapei**. Cette inscription dans le mouvement parental, voulue et revendiquée, constitue de fait notre ADN. Elle se traduit de deux façons.

L'Adapei-Aria, en tant qu'association et organisme gestionnaire, a un Conseil d'administration composé essentiellement, depuis plus de 60 ans, de parents et familles.

Cela veut dire que la responsabilité de la politique et des orientations stratégiques de notre association, appartient au Conseil d'administration.

Nous voulons absolument préserver cela. Cette inscription parentale Unapei n'a de sens que si elle est ancrée dans l'accompagnement de chaque personne. **L'Unapei la désigne en tant que « triple expertise »**. Il s'agit, très concrètement, à chaque étape du parcours de vie d'une personne, de la conjugaison de l'expertise et des expériences de chaque membre du trio : personne accompagnée, famille, professionnels. Cette **« conjugaison de l'expertise et des expériences »** de

chacun, ce sont les mots d'Olivier CLAUDON dans le rapport d'activité. C'est notre ADN. C'est bien cela qui guide notre action et nos réponses aux besoins des personnes, tout au long de leur parcours. C'est ce qui renforce notre exigence d'un accompagnement bienveillant, bientraitant et de qualité.

Cette «conjugaison» présuppose que l'expertise et les expériences de chaque membre du trio soient réellement considérées et prises en compte. Il n'y a **aucune contradiction ici avec l'autodétermination de la personne accompagnée**, qui est très précisément la prise en compte de sa propre expertise et de ses expériences pour ses choix et son parcours de vie.

La triple expertise ne peut que **renforcer le sens de l'action des professionnels**, qui apportent quotidiennement leur engagement et leurs compétences. Nous sommes convaincus que le bien-être de chaque personne, la réussite de son parcours repose sur cette **triple expertise, qui associe la personne accompagnée, la famille et les professionnels** et qui est portée avec force par l'Unapei et l'Adapei-Aria. Elle est véritablement notre ADN, je le répète, et occupera une place centrale dans le Projet Associatif de l'Adapei-Aria de Vendée que nous vous présenterons le 26 septembre

**Le deuxième principe est le principe de réalité. Le projet associatif doit correspondre aux réalités d'aujourd'hui**, en 2024, en Vendée, en France, avec toutes les données factuelles, les contraintes et les opportunités, toutes ces évolutions qui font que ce projet ne peut être celui d'hier. Il n'est pas question, par exemple, de poser des affirmations ou prendre des engagements qui, nous le

savons déjà, ne pourront pas être tenus. Je veux rappeler quelques réalités qui nous concernent.

> **L'inclusion.** Les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap, ainsi que ceux de leur famille, ont changé. Le temps n'est pas si lointain où les personnes en situation de handicap étaient parfois cachées, ou éloignées et, bien souvent, exclues du cadre social. Leurs droits n'étaient pas reconnus ou étaient limités. Les personnes en situation de handicap, enfants et adultes, et leurs familles, veulent désormais davantage d'inclusion à l'école, par le travail, pour le logement, pour l'exercice de la citoyenneté. L'Adapei-Aria s'est engagée résolument sur ce chemin d'inclusion, parfois de façon très innovante et elle va continuer à le faire. Mais cela ne peut être fait qu'en tenant compte de la singularité de chacun, des personnes d'abord, avec leurs familles. Pour bon nombre de personnes, surtout celles le plus lourdement handicapées par un handicap intellectuel, un trouble du spectre autistique ou un handicap psychique, il faut rechercher l'ouverture vers l'extérieur, mais l'accompagnement doit pouvoir être maintenu au sein d'établissements. Actuellement en France, il y a des réelles avancées, mais, objectivement, les conditions d'accessibilité, les moyens alloués à une inclusion réelle et bénéfique pour les personnes et enfin les représentations du handicap dans notre société ne permettent pas une inclusion telle qu'elle existe en Scandinavie ou au Canada.

> **La place du handicap dans les politiques publiques en France.** Pour les Français dans leur ensemble, la politique en faveur du handicap est une affaire importante,

mais est bien loin dans l'échelle des priorités. Et cela se traduit directement dans la politique des finances publiques, quel que soit l'échelon administratif. Les budgets alloués sont contraints. Notre pays a beaucoup d'autres priorités que le handicap. Nous le déplorons. Les financeurs sont donc très regardants et exigeants sur la façon dont tous les organismes gestionnaires, y compris l'Adapei-Aria, utilisent l'argent public qu'ils distribuent. Comment leur reprocher ? A nous de travailler le plus intelligemment possible avec nos financeurs, en transparence et en confiance. C'est ce que nous faisons. Et à nous aussi de contribuer à ce que les représentations du handicap évoluent en France, pour trouver des solutions adaptées à chaque personne. C'est l'affaire de tous et, en premier lieu de nous tous en adhérant à l'Adapei-Aria et en étant militant associatif.

> **Les coopérations de l'Adapei-Aria.** C'est un fait, en Vendée, notre association a un rôle majeur dans le domaine du handicap. D'autres acteurs ont un rôle important en Vendée, en exerçant leurs actions auprès des personnes en situation du handicap, ou auprès des personnes âgées, ou dans les domaines du logement, de la santé, du secteur social, de l'entreprise, etc... Nous ne devons pas rester isolés ou repliés sur nous-mêmes. A plusieurs, nous agissons mieux. Nous le faisons déjà, mais il faut développer les coopérations avec les autres acteurs. La taille et la place de l'Adapei-Aria nous donne une responsabilité sociétale en Vendée, dans le domaine du handicap. Regardons les listes d'attente en Vendée. Les si nombreuses personnes en situation de handicap et leurs familles qui espèrent et attendent une place ou des prestations !

Nous ne pouvons pas les ignorer. Nous voulons accueillir des personnes en attente, avec les moyens nécessaires, en coopération avec les autres acteurs de Vendée.

> **La préparation des parcours de vie et la nécessaire anticipation.** Pour toute personne non porteuse de handicap, il est naturel d'habiter un endroit, puis un autre, de faire une activité, puis une autre. Pour les personnes en situation de handicap, c'est partiellement le cas. En effet, pour beaucoup de parents présents depuis longtemps dans notre association, l'idée a été ancrée que, lorsque son proche obtient une place dans un de nos établissements, il y reste longtemps, voire toute sa vie. Cette promesse d'immuabilité paraissait rassurante, car tout changement est redouté. Mais, est-elle possible, est-elle tenable et surtout est-elle souhaitable pour les personnes ? Rester au même endroit correspond-il aux attentes, aux souhaits, aux besoins de la personne ? Le vieillissement des personnes accompagnées, les problèmes de santé, les besoins en ressources professionnelles ou techniques spécialisées font que les changements seront de plus en plus fréquents, désormais, à plusieurs âges de la vie. Beaucoup de changements de parcours se font déjà à l'Adapei-Aria. Et dans la majorité des cas, malgré les appréhensions initiales, ils se passent bien et sont bénéfiques aux personnes. Mais à une condition impérative, c'est que ces changements de parcours aient été anticipés et préparés bien avant. Et surtout avec la prise en compte de l'expertise et de l'expérience de toutes les parties prenantes : la personne accompagnée, la famille et les professionnels.

Avant de conclure, je veux parler de **l'Adapei-Aria en tant qu'association militante et engagée**. Le 21 mars dernier, en Assemblée générale extraordinaire, nous avons révisé nos statuts. Nous avons acté le fait que les personnes accompagnées elles-mêmes peuvent maintenant, si elles le désirent, adhérer à l'association. Un certain nombre le faisaient déjà. Mais, jusqu'à présent, étaient mentionnés les parents et familles, ainsi que les amis. Comme toutes les associations, l'Adapei-Aria est composée d'adhérents qui croient aux valeurs, aux missions et aux actions de l'association. Les adhérents cotisent, soutiennent et peuvent exprimer leur avis par leurs votes aux Assemblées Générales. Comme partout en France, nous constatons une baisse du nombre d'adhérents. La dimension collective et militante s'effrite. Avec vous, nous voulons essayer d'y remédier. Nous devons nous unir et adhérer en grand

nombre pour pouvoir peser auprès des décideurs de la politique publique du handicap. Si ce n'est pas nous, qui sommes concernés, qui le fera ? Et parmi les adhérents, il faut que certains acceptent de participer, selon leurs souhaits et leurs possibilités, à des actions de bénévolat. Je pense par exemple aux Opérations brioches, aux Floralies. Et il faut que certains acceptent de prendre des responsabilités en devenant membre du Conseil d'administration ou du Bureau. C'est essentiel pour apporter du sang neuf, pour renouveler et pour pérenniser l'association. Aujourd'hui, jour d'élections, plusieurs personnes nouvelles ont fait acte de candidature pour entrer au Conseil d'administration. D'autres renouvellent leur engagement. Merci à eux. **Et un grand merci à tous, et à chacun quel que soit votre engagement.**

# REMERCIEMENTS

## Merci aux administrateurs

pour leur implication dans le bon fonctionnement de l'association :

Conseil d'Administration, Bureau, Commissions, Groupes de travail et auprès des établissements (Conseils de la vie sociale, auprès des directeurs).

Pierre Blanchard, Jean-Louis Blanchet, Nathalie Blaud, Denis Bossard, Félix Bossard, Philippe Brossard, Gérard Cador, Isabelle Chevrier, Nicolas Clasiot, Patrick Corlobé, Christine Dehaud, Philippe-Marie Durand, Hélène Fallotte, Alain Gabard, Patrick Gervier, Patrick Lafrance, Hélène Lossent, Sabine Massé, Claudie Menanteau, Marie-Odile Rambaud, David Renoncé, Jean Soyer et Thérèse Vendet.

Merci également à Luc Gateau, Président Unapei et membre invité au CA.

## Merci aux bénévoles

Investis dans la vie associative, vous agissez pour des actions concrètes, des rendez-vous de solidarité, festifs, et de partenariat, auprès des établissements et services et des personnes accompagnées.

Vous apportez un plus qui contribue au bien-être des personnes !

**MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !**



Le Plis Saint-Lucien  
Route de Beaupuy CS 30359  
85009 Moulleron-le-Captif Cedex 09  
02 51 44 97 00

<https://www.adapei-aria.com>

